

Séance du jeudi 24 mars 2016

~~~~~

L'an deux mille seize, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Patrick ROUDIER, Président ; d'après les convocations en date du 17 mars 2016.

Présents : Mme Agnès POTTIER, M. Alain POTTIER, M. Bernard VICENTY, Mme Sylvie BOULETREAU, Mme Geneviève THOUARD, MM. Patrick ROUDIER, Fabrice BARUSSEAU et Miguel TAUNAY.

Absent excusé : M. Jean-Marie BEGEY (pouvoir à M. Fabrice BARUSSEAU)

M. Alain POTTIER a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 09 mars 2016**
- **Financement pour l'acquisition du broyeur à bras « SMA »**
- **Travaux en commun**
- **Matériel**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 09 mars 2016**

Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Financement pour l'acquisition du broyeur à bras « SMA »**

La négociation auprès des établissements GUENON a permis d'obtenir une nouvelle remise de 300 € et la première révision (dite des 50h) offerte.

Monsieur le Président rappelle que le modèle choisi est à châssis fixe. Il souhaite également rappeler qu'il s'agit d'un matériel pour broyer l'herbe ainsi que des ronces, mais surtout pas des branches et arbres. Les agents devront être vigilants sur ce point.

Madame Geneviève THOUARD conseille de faire inscrire sur le devis que le matériel est bien adapté pour être installé sur les tracteurs.

Monsieur le Président expose,

Vu les dépenses prévues pour l'acquisition d'un broyeur-débroussailleuse à bras de la marque «SMA»,

Pour l'équilibre du budget, il propose de contracter un emprunt pour la somme de 30 500 €.

L'offre de prêt présentée par le Crédit Agricole a été retenue avec les critères suivants :

- montant : 30 500 €
- durée : 7 ans
- taux fixe : 1,36 %
- périodicité : trimestrielle
- frais de dossier : 100 €

- Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
- décide de souscrire l'emprunt auprès du Crédit Agricole selon les caractéristiques ci-dessus.
  - autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires.

### **3- Travaux en commun**

#### *\* Enrobé*

- Migron et Le Seure sont terminés avec respectivement 23 et 4 tonnes.
- Villars les Bois, les travaux sont commencés mais interrompus car il y a rupture de stock de produits à la centrale de fabrication. Reprise prévue le 30 mars en fonction de la livraison et de la météo.

#### *\* Débernage*

- suivant les disponibilités de l'entreprise, début des travaux : lundi 09 mai
- prévoir des remorques (faire appel aux personnes qui souhaitent récupérer de la terre)
- environ 41 km de bernes à nettoyer sur les 3 communes
- 280 €HT le km.

#### *\* Autres travaux*

- pose de calcaire à faire sur les chemins de Migron
- Le Seure : Entretien du lotissement au Fourneau
- Villars : un fossé à curer.

### **4- Matériel**

#### *- Tracteur Lamborghini « Grand Prix 95 »*

Il y a un joint de culasse à remplacer. Le devis fourni par les Ets THOUARD s'élève à 1 534,25 € TTC. Considérant que ce tracteur est indispensable au bon fonctionnement du service, l'assemblée donne un avis favorable pour cette réparation.

#### *- Tracteur Deutz*

Toujours en attente du devis de réparation.

### **5- Questions diverses**

Néant

La prochaine réunion est prévue le mercredi 04 mai 2016 à 19h00 à la Mairie de Villars les Bois.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 19h50 et ont signé au registre les membres présents*